Télérama.fr
1er février 2018

L'instant critique

Claire Diterzi, génialement perchée

© Micky Clément I Jean Michel Coubart

Claire Diterzi présente sa nouvelle création, "L'Arbre en poche", au Centquatre, à Paris, jusqu'au 3 février. Une sorte d'opéra féministe et écologiste, aussi loufoque que pertinent. Enthousiasmant.

C'est officiel : Claire Diterzi n'est plus une chanteuse. On s'en doutait depuis un moment - on l'avait même bien compris avec ses multiples recherches musicales, textuelles ou scéniques - mais cette fois, c'est éclatant : son nouveau spectacle, *L'Arbre en poche,* n'est pas un concert ; c'est une création hybride, où la chanson n'est qu'un support parmi d'autres - le récit dramatique, la musique contemporaine (Francesco Filidei), la mise en scène. Une fable opératique d'un type nouveau, *« transmusicale et transgenre »*, comme elle la définit en souriant. Un conte poétique et politique, écologiste et féministe, (très) librement inspiré d'un classique de la littérature, *Le Baron perché* (1957), d'Italo Calvino. Vous vous rappelez l'intrigue ? Un jeune aristocrate décide de passer sa vie en haut d'un arbre, en quête de sa liberté intérieure et en accord avec la nature… Revue par Claire Diterzi, l'histoire est évidemment plus loufoque. Mais elle est toujours aussi rebelle. Et porte en son sein mille considérations faisant écho aux défis d'aujourd'hui. Une création à tiroirs, dont on continue de découvrir des subtilités après-coup - ce spectacle-là vous habite longtemps.

Chez Diterzi, le Baron n'est plus baron. C'est un jeune congolais, contre-ténor à la voix d'ange (Serge Kakudji), qui a la passion des origamis et des oiseaux, et qui fuit les compromissions en s'installant au sommet d'un arbre. Son frère jumeau (le comédien Alexandre Pallu) reste au contraire planté sur le plancher des vaches. Aucun destin n'est écrit d'avance. L'un s'est élevé au risque d'être incompris, l'autre s'enferme dans des préjugés qui le rassurent. Lorsque débarquera dans le paysage une sorcière plus toute jeune, promise aux flammes (Claire Diterzi, parfaite dans le rôle, qui n'apparaît qu'au bout de trente-cinq minutes), les deux frères devront choisir leur camp : aimer celle qui effraie, ou la vouer aux gémonies et au bûcher… Autour d'eux, six femmes et hommes, choristes et percussionnistes, évoluent tels des témoins. Ceux qui se taisent mais n'en pensent pas moins.

Une histoire de liberté

Ce dont Diterzi nous parle ici, c'est bien sûr de liberté. Liberté d'aimer en dépit des carcans, de vivre en marge de la société, de créer au-delà des soucis de notoriété et de rentabilité. Son *Arbre en poche* interroge le sort éternel de la femme et de l'artiste. Elle y met tant d'elle-même que le spectacle lui ressemble de façon troublante : elle y glisse d'anciennes chansons qui y ont toute leur place ; et, sans le souligner, elle nourrit le récit de détails souvent drôles, puisés aux sources de sa propre vie. Ceux qui la suivent depuis longtemps y verront une forme d'aboutissement, le fruit d'années de recherches exigeantes et de réflexion. Mais l'artiste a gardé de son passé rock (et même punk) la puissance de la spontanéité : sa mise en scène maligne et graphique (cosignée avec Fred Hocké) amène au conte une fluidité toute naturelle.

Et dire qu'en 2010 certains s'étaient étranglés de la voir arriver à la Villa Médicis, première artiste de musique actuelle à y être admise ! Aujourd'hui, Claire Diterzi a monté sa propre compagnie et trace un chemin décidément remarquable d'originalité et d'audace. *L'Arbre en poche* part en tournée, et un très beau livre-disque vient de sortir (chez Pias), gardant trace du spectacle. Les pourfendeurs d'hier doivent se cacher dans un trou. A moins qu'ils ne se perchent en haut d'un arbre. Au fond, c'est tout ce qu'on leur souhaite. **Valérie Lehoux**

Jusqu'au 3 février : le Centrequatre, Paris 19e ; 6 février : Epinal (88) ; les 8 et 9 février : Portes-lès-Valence (26) ; les 20 et 21 février : Châlons-sur-Champagne (51) ; 22 février : Metz (57) ; 25 février : Saint-Omer (62) ; 6 mars : Choisy-le-Roi (94) ; 8 mars : Saintes (17) ; 9 mars : Niort (79) ; 13 mars : Bouguenais (44) ; 16 mars : Douai (59) ; 18 mars : Limoges (87) ; 20 mars : Orléans (45) ; 23 mars : Sète (34) ; du 27 au 29 mars : le Centrequatre, Paris 19e ; 25 avril : Printemps de Bourges (18)